

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

\*\*\*\*\*

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

\*\*\*\*\*

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT DE LA  
PROTECTION DE LA NATURE ET DU  
DEVELOPPEMENT DURABLE

\*\*\*\*\*

CABINET DU MINISTRE

\*\*\*\*\*

CONSEILLER TECHNIQUE N°1

\*\*\*\*\*

POINT FOCAL NATIONAL CBD

\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON

\*\*\*\*\*

PEACE-WORK-FATHERLAND

\*\*\*\*\*

MINISTRY OF ENVIRONMENT PROTECTION OF  
NATURE AND SUSTAINABLE ENVIRONMENT

\*\*\*\*\*

MINISTER'S CABINET

\*\*\*\*\*

TECHNICAL ADVISOR N°1

\*\*\*\*\*

NATIONAL FOCAL POINT CBD

\*\*\*\*\*

## JOURNEE INTERNATIONALE DE LA BIODIVERSITE 2021

*Thème : «Nous faisons partie de la solution pour la nature»*

---

**Intervention de Monsieur le Ministre de l'Environnement, de la  
protection de la Nature et du Développement Durable**



**MINEPDED**

*Yaoundé, le 22 mai 2021*

- **Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales ;**
- **Mesdames et Messieurs les intervenants à cette vidéoconférence ;**
- **Mesdames, Messieurs ;**

**En proclamant le 22 mai Journée Internationale de la Biodiversité, les Nations Unies ont pris l'option de sensibiliser continuellement les populations à l'échelle planétaire, sur la valeur et l'importance de la biodiversité pour le bien-être humain. Adoptée en 1992, la Convention sur la Biodiversité (CDB) constitue la principale plate-forme qui façonne le programme d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable de la biodiversité et le partage juste et équitable des avantages qui résultent de l'exploitation des ressources génétiques. La célébration de cette année, interpelle chacune et chacun de nous à passer à l'action pour inverser la tendance croissante de perte de la biodiversité, d'où le thème de cette 28<sup>ième</sup> édition « *Nous faisons partie de la solution pour la nature* ».**

**Le Cameroun, à travers cette célébration, témoigne une fois de plus de son engagement à atteindre les objectifs**

**de la Convention à travers une collaboration agissante avec toutes les parties prenantes, notamment le secteur privé, les collectivités territoriales décentralisées, la société civile et les partenaires au développement.**

**Mesdames, Messieurs,**

**La décennie qui s'est écoulée a été déclarée « Décennie de la Biodiversité » par les Nations Unies, avec un Plan Stratégique 2011-2020 constitué de vingt (20) objectifs, dits objectifs d'Aichi du nom de la ville japonaise où ces objectifs ont été adoptés.**

**Au cours de cette décennie, le Cameroun, participant actif de la Convention sur la biodiversité, a apporté une réponse satisfaisante en matière de gouvernance, notamment à travers la mise en place au niveau national de toutes les institutions prévues par la Convention et ses différents Protocoles.**

**Au plan stratégique et opérationnel, le Gouvernement n'a cessé d'agir à travers l'élaboration, puis la mise en œuvre de sa Stratégie et Plan d'Action National pour la Biodiversité (SPANB II), pour que les préoccupations liées**

**à la biodiversité soient prises en compte dans les documents de stratégie sectorielle. La protection de la biodiversité est progressivement devenue un défi quotidien au Cameroun, à travers l'initiation d'un certain nombre d'actions remarquables en faveur de la conservation et l'utilisation durable de la riche biodiversité de notre pays.**

**Au titre du bilan, et sans être exhaustif, on peut relever :**

**1-la lutte contre la désertification et la dégradation de terres. Près de 30 000 ha ont été reboisée avec plus de 3 millions de plants mis en terre. Plus de 100 000 foyers améliorés ont été fabriqués et distribués pour atténuer la pression sur les ressources forestières et les bois de chauffe,**

**2-la restauration des écosystèmes des mangroves. Plus de 7000 ha ont été reboisés avec 5 000 plants mis en terre ;**

**3-la stratégie REDD+ a été élaborée. Elle est en train de se mettre en place. Il s'agit là, de réduire les émissions de gaz à effet de serre dues à la déforestation et à la dégradation des forêts, plus l'augmentation des stocks de carbone par le reboisement ;**

**4-la gestion durable de la biodiversité avec plus de 1400 certificats de conformité environnementale délivrés entre 2011 et 2020 dont le suivi des plans de gestion environnementale et sociale permet d'atténuer, d'éviter et de compenser les pollutions et la dégradation de l'environnement.**

**5-des efforts importants ont été déployés en faveur de la conservation de la biodiversité. Le pays enregistre 22% de sa superficie aux aires protégées, bien au-delà de l'objectif global fixé à 17%.**

**Le Cameroun est aujourd'hui reconnu pour ses efforts importants dans l'élaboration d'instruments juridiques et réglementaires contenus dans un important recueil de textes édité en 2019**

**Notre pays figure parmi les pays pilotes qui mènent une évaluation de la biodiversité et des services écosystémiques sur la base du cadre conceptuel adopté par la Plateforme Intergouvernementale Scientifique et Politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). Les résultats de cette évaluation en cours depuis 2017, seront rendus publics cette année.**

**Dans la même veine, le Cameroun depuis novembre 2020, assure le pilotage institutionnel du projet d'intégration de la biodiversité dans le développement d'ici à 2030 (BIODEV 2030).**

**La réalisation systématique des études d'impact environnemental et social de nos jours, contribue considérablement à réduire l'impact négatif des grands projets sur la biodiversité.**

**Mesdames, Messieurs,**

**Malgré tous ces efforts, force est de constater que le bilan de la décennie qui s'est écoulée indique une tendance continue à l'appauvrissement de la biodiversité dans notre pays, comme à l'échelle mondiale. Ce constat est clairement ressorti dans le sixième rapport national de la biodiversité du Cameroun publié en 2018. Ce rapport qui est une évaluation de la mise en œuvre du plan stratégique 2011-2020, illustre la performance de notre pays pour l'atteinte des vingt (20) objectifs d'Aichi.**

**Pour inverser cette tendance à la dégradation de la biodiversité, les actions urgentes doivent être engagées en vue de la conservation et de l'exploitation de la biodiversité dans une perspective de développement durable.**

**L'année 2021 représente le début de la décennie 2021-2030 dénommée décennie des Nations Unies pour la restauration. Elle est d'une importance capitale pour la restauration de la nature fortement dégradée pendant la décennie 2011-2020 qui vient de s'achever.**

**L'action de l'homme de nos jours sur la biodiversité s'est montrée comme un facteur prépondérant pour la santé de la nature, qui en retour est déterminante pour la santé des êtres vivants.**

**En ce moment où la crise sanitaire mondiale du COVID-19 est devenue une situation systémique et existentielle, on peut espérer un grand choc pour un changement remarquable des mentalités. La prise de conscience collective serait donc un déclencheur pour un changement transformateur profond en vue d'inverser la tendance à la dégradation de la biodiversité dans**

**l'approche « un monde, une santé », pour une nature positive et généreuse.**

**Mesdames, Messieurs,**

**Le nouveau Cadre Mondial sur la Biodiversité de l'après 2020 en cours d'élaboration, appelle les pays à être plus inventifs, plus spécifiques. Il appelle à définir des objectifs clairs de gestion de la biodiversité, dans le cadre du développement durable conformément à la vision de « vivre en harmonie avec la nature à l'horizon 2050 ».**

**Notre pays compte définir les zones de mise en œuvre prioritaires du développement en s'appuyant sur les piliers de la croissance du Cameroun tels que définis dans le DSCE (2010) et projetés dans la SND 30.**

**A cet effet, le Cameroun entend procéder à la transformation structurelle de son économie qui permette de générer d'importantes valeurs ajoutées et de tirer un meilleur profit des avantages comparatifs. Il s'agit de favoriser un développement plus inclusif et durable sans compromettre les chances des générations futures.**

**L'ambition est donc d'établir d'ici 2035, une gestion,**

**durable des ressources naturelles nécessaires à la satisfaction des besoins des populations et au partage juste et équitable des avantages qui répondent aux besoins de développement et du bien-être des populations.**

**Mesdames, Messieurs,**

**La Journée Internationale de la Biodiversité constitue une occasion idoine de sensibiliser toutes les couches sociales au rôle vital de la biodiversité dans le maintien de la vie sur Terre.**

**C'est la raison pour laquelle le Président de la République, Son Excellence Paul BIYA, acteur principal de la préservation de la biodiversité, a toujours été un acteur actif pour les engagements internationaux pour la gestion durable de la biodiversité.**

**Le thème de la célébration de cette année est très révélateur car la biodiversité a besoin de l'apport de tous.**

**C'est l'occasion pour moi d'attirer à nouveau l'attention de nos éducateurs sur leur rôle important dans l'éveil des consciences des plus jeunes, notamment des élèves et**

**étudiants sur la protection de tout ce que la nature nous offre généreusement et gracieusement.**

**Je lance un vibrant appel au secteur privé pour la prise des engagements volontaires forts en faveur de la biodiversité et la formulation des propositions pertinentes qui permettent de concilier le développement et la préservation de la biodiversité.**

**Aux organisations de la société civile dont l'apport est d'une utilité certaine en matière de conservation de la biodiversité, je demande de multiplier les initiatives de sensibilisation et de plaidoyer.**

**Mes exhortations vont également à l'endroit de nos populations rurales, pour qu'elles contribuent davantage à la lutte contre l'abattage anarchique des arbres, le braconnage, la pêche illégale et l'allumage des feux de brousse qui sont dévastateurs de nos forêts et ressources naturelles.**

**Mesdames, Messieurs,**

**Permettez-moi en cette circonstance solennelle de féliciter au nom du Gouvernement Camerounais, Madame**

**le Secrétaire Exécutif de la Convention sur la Biodiversité pour tous les efforts consentis depuis 2019 dans le processus de la formulation du nouveau Cadre Mondial de la Biodiversité pour l'après 2020 qui porte nos aspirations actuelles et futures.**

**Je ne saurai terminer mon propos sans adresser, au nom du Gouvernement, nos sincères remerciements à la Communauté Internationale en général et particulièrement à tous nos partenaires techniques et financiers, pour le soutien permanent qu'ils ne cessent de nous apporter dans nos efforts de lutte contre la dégradation de la biodiversité.**

**Nos remerciements vont enfin à tous les partenaires nationaux qui soutiennent et accompagnent à divers niveaux, les activités relatives à la préservation de la biodiversité.**

**Retenons tous que :**

**« Respecter la nature c'est préserver notre avenir ».**

**La biodiversité, c'est la vie. La biodiversité, c'est notre vie.**

**Nous faisons tous parties de la solution pour la nature.**

**« Entre le passé où sont nos souvenirs et le futur où sont nos espérances, il y a le présent où sont nos devoirs »**

**Ensemble agissons en synergie.**

**Pour que Vive la Journée Internationale de la Biodiversité !**

**Je vous remercie pour votre bien aimable attention.**